



Journée mondiale du tricot 2024

«La chasse aux rosaces»



Bulletin de participation et règlement

Le principe du jeu est simple !

A l'occasion de la journée mondiale du tricot 2024 des tableaux ont envahi les vitrines de St Michel de Maurienne. Au milieu de nombreux carrés retrouvez des rosaces. Partez à la chasse aux rosaces ! Observez les vitrines et trouvez **au moins trois de ces intrus**. Indiquez-nous dans quelles vitrines elles se trouvent et **participez au tirage au sort** qui aura lieu **SAMEDI 08 JUIN à 11h30 Place de la Croix Blanche à St Michel de Maurienne** - Tentez de gagner des lots !

ANIMATIONS POUR TOUS - SPECIAL OISEAUX - GRATUIT

**SAMEDI 08 JUIN de 9h à 12h Place de la Croix blanche
St Michel de Mne**

Nom, prénom :

Date de naissance :/...../.....

Mail :

Téléphone :

BULLETIN RÉPONSE

J'ai vu une rosace :

Lieu 1 :

Lieu 2 :

Lieu 3 :

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

Article 1 Mosaïca Centre Social en partenariat avec les commerçants locaux et les partenaires locaux organise un jeu-concours sans obligation d'achat à l'occasion de l'opération « La chasse aux rosaces » dans le cadre de la journée mondiale du tricot entre le 13 mai et le 08 juin 2024

Article 2 Ce jeu est ouvert à toute personne physique domiciliée en France Métropolitaine à l'exclusion de l'ensemble des Commerçants, Artisans et Partenaires participants. Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du jeu - concours.

Article 3 Date de début du concours : 13 mai 2023

Date de fin du concours : 08 juin 2023 à 11h30

Date du tirage au sort et de désignation des gagnants : **SAMEDI 08 JUIN à 11h30**

Article 4 Pour participer à ce jeu, il suffit de compléter un bulletin de participation mis à disposition à l'accueil de Mosaïca. Le bulletin de participation devra être complété avec les informations suivantes : nom prénom, adresse email, numéro de téléphone du participant et répondre correctement à la question posée. Tout bulletin incomplet ou illisible ne participera pas au tirage au sort.

Les bulletins sont à déposer au Centre Social Mosaïca 36 rue Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne

Article 5 *Les lots distribués à l'occasion de ce tirage au sort sont des dons des différents commerçants et partenaires.*

Article 6 Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la jouissance du prix attribué et/ou du fait de son utilisation.

Article 7 La participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 8 La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou fraudée.

Article 9 Les données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée de 2 mois et traitées par l'association Mosaïca Centre Social. Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles en en faisant la demande expresse à Mosaïca Centre Social :

contact@centresocialmosaica.fr